BDMH

Document sur la qualité des données

Base de données sur la morbidité hospitalière

Information sur l'exercice courant 2018-2019



Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé 495, chemin Richmond, bureau 600 Ottawa (Ontario) K2A 4H6 Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

icis.ca

droitdauteur@icis.ca

© 2020 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Document sur la qualité des données,* Base de données sur la morbidité hospitalière — information sur l'exercice courant, 2018-2019. Ottawa, ON: ICIS; 2020.

This publication is also available in English under the title *Data Quality Documentation*, *Hospital Morbidity Database* — *Current-Year Information*, 2018–2019.

Table des matières

Abréviations	4
Couverture	4
Non-réponse	5
Soumission des données du Québec	
Annexe : Tableaux de données de la BDMH	7
Bibliographie	1
Renseignements	1

Abréviations

Alb. Alberta

BDCA Bases de données clinico-administratives

BDCP Base de données sur les congés des patients

BDMH Base de données sur la morbidité hospitalière

C.-B. Colombie-Britannique

ICIS Institut canadien d'information sur la santé

Î.-P.-É. Île-du-Prince-Édouard

Man. Manitoba

MSSS ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

NAM numéro d'assurance maladie

N.-B. Nouveau-Brunswick

N.-É. Nouvelle-Écosse

Nun. Nunavut

Ont. Ontario

Qc Québec

Sask. Saskatchewan

T.-N.-L. Terre-Neuve-et-Labrador

T.N.-O. Territoires du Nord-Ouest

Yn Yukon

Couverture

- On recommande aux analystes d'utiliser le type d'établissement analytique pour indiquer les sorties des patients hospitalisés en chirurgie d'un jour au Québec et en soins de courte durée.
- Les établissements de soins de courte durée sont tenus, par leur ministère de la Santé de tutelle, de soumettre des données à la Base de données sur les congés des patients (BDCP). Le Document sur la qualité des données, Base de données sur les congés des patients contient des renseignements au sujet de la BDCP.

- Les données du Québec sur les patients hospitalisés en soins de courte durée et en chirurgie d'un jour sont soumises à l'ICIS par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et sont intégrées à la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH).
- Depuis 2012-2013, les enregistrements de chirurgie d'un jour du Québec sont inclus dans la BDMH.
 - Pour identifier les enregistrements de chirurgie d'un jour du Québec dans la BDMH à partir de 2012-2013, utilisez le code Y (Oui) à l'indicateur de morbidité et le code du type d'établissement analytique A (Chirurgie d'un jour). Pour les enregistrements antérieurs à 2012-2013, utilisez le code de la province déclarante 4 (Québec) et le code du type d'établissement analytique A (Chirurgie d'un jour).
- Au cours d'un exercice, certains établissements ouvrent, ferment ou fusionnent.
 - En 2018-2019, 8 numéros d'établissement de soins de courte durée et de chirurgie d'un jour du Québec n'étaient plus valides :
 - 8 numéros d'établissement de soins de courte durée n'étaient plus valides : 3 ont cessé de soumettre des données, 2 ont fermé leurs portes et 3 ont fusionné avec un autre établissement, déclarant ainsi en tant que nouvel établissement.
 - Aucun établissement de chirurgie d'un jour du Québec n'a fermé ses portes.
 - En 2018-2019, on comptait 8 nouveaux numéros d'établissement de soins de courte durée et de chirurgie d'un jour :
 - 7 de l'Ontario et un du Manitoba.
 - Un établissement de soins de courte durée du Québec a soumis un enregistrement de soins de courte durée en tant qu'enregistrement de chirurgie d'un jour, ce qui est incorrect.
- En 2018-2019, le taux de surdénombrement découlant d'abrégés susceptibles d'avoir été soumis plus d'une fois à la BDMH était de 0,008 %, soit 297 abrégés de soins de courte durée et 4 abrégés de chirurgie d'un jour du Québec.
- Toujours en 2018-2019, aucune source de sous-dénombrement n'a été constatée dans la BDMH.

Non-réponse

- Le taux de non-réponse des établissements de soins de courte durée était nul dans la BDMH en 2018-2019.
- En 2018-2019, le taux de non-réponse des enregistrements dans la BDMH était de 0,003 %. Ce taux est attribuable à un établissement de l'Ontario (122 abrégés manquants au total) qui n'a pas soumis ses données pour 6 périodes en 2018-2019. Les établissements n'ayant aucune sortie à déclarer l'ont indiqué correctement dans les fichiers soumis.

Soumission des données du Québec

- En collaboration avec le MSSS, l'ICIS met en correspondance les données du Québec et les valeurs de la BDCP aux fins d'analyse comparative. Au cours de la mise en correspondance, le diagnostic de type C a été créé, car l'ICIS ne peut distinguer les diagnostics de type 1 (Comorbidité avant l'admission) des diagnostics de type 3 (Diagnostic secondaire) dans le fichier de données MED-ÉCHO.
- Le fichier de données MED-ÉCHO fait l'objet de contrôles de validation et de vérifications propres au Québec avant la fermeture de la base de données et après sa soumission à l'ICIS. À la différence des données de la BDCP, auxquelles on attribue la valeur par défaut Z lorsqu'elles ne passent pas les vérifications, les enregistrements MED-ÉCHO qui ne passent pas les vérifications sont signalés (indicateur d'incohérence) et reliés à une table de recherche qui contient les détails de l'échec à la vérification.
 - Environ 44,2 % des abrégés de soins de courte durée et 3,9 % des abrégés de chirurgie d'un jour reçus dans le fichier de données MED-ÉCHO soumis pour 2018-2019 comportaient des valeurs manquantes ou des données erronées. Ils ont donc été signalés par un indicateur d'incohérence et consignés dans le Registre des incohérences dans les données du Québec.
 - Les utilisateurs des données sont tenus d'examiner soigneusement les données du Québec et doivent décider au cas par cas de l'inclusion ou de l'exclusion des enregistrements du Québec dans l'analyse.
- En 2011-2012, MED-ÉCHO a introduit le nouveau code de service 42, qui correspond à l'Unité de décision clinique (UDC). Le Québec soumet les abrégés des UDC à titre d'enregistrements de patients hospitalisés en soins de courte durée.
 - Les séjours à l'UDC du Québec sont similaires aux séjours de courte durée du Québec et de la BDCP sur bien des plans. Par conséquent, depuis 2012-2013, les séjours à l'UDC du Québec sont inclus dans la BDMH sous le code du type d'établissement analytique 1 (Soins de courte durée). Le code Q (Québec) de l'élément Option de base A peut servir à identifier les abrégés sur les UDC du Québec dans la BDMH.
- Il existe des différences entre les directives de codification du Québec et les Normes canadiennes de codification en ce qui concerne les codes de diabète avec ou sans complications. Les directives de codification du diabète au Québec suivent les normes de la CIM-9, selon lesquelles le code pour « diabète avec complications » est saisi uniquement dans le cas où le médecin a indiqué explicitement dans l'abrégé une corrélation directe entre le diabète et l'autre problème de santé. Sinon, les codificateurs doivent attribuer un code de E10.9 à E14.9 (diabète sans complications). Lorsque les enregistrements du Québec présentent ce problème, les utilisateurs de données sont invités à communiquer avec l'ICIS à bdca@icis.ca afin d'obtenir le code SAS qui permet de remplacer le code initial de « diabète sans complications » de la CIM-10-CA par le code approprié de « diabète avec complications » de la CIM-10-CA dans les données de la BDMH.

Annexe : Tableaux de données de la BDMH

Les tableaux qui suivent sont établis selon la population de référence pour l'exercice en cours; le code du type d'établissement analytique a servi à identifier les établissements de soins de courte durée. Le niveau de soins dispensés par un établissement peut changer au fil du temps en raison de fusions et de fermetures d'hôpitaux ou si les processus de validation ou les analyses de l'ICIS déterminent qu'un code erroné avait initialement été attribué. Les totaux présentés dans les tableaux sont basés sur les niveaux de soins enregistrés dans la BDMH à la clôture de la base de données.

Tableau 1Nombre* de numéros d'établissement valides[†]
utilisés pour déclarer des sorties dans la BDMH
pour la population de référence, selon la
province ou le territoire, 2018-2019

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée		
TNL.	28		
îPÉ.	6		
NÉ.	33		
NB.	19		
Qc [‡]	103		
Ont.	173		
Man.	73		
Sask.	62		
Alb.	95		
СВ.	82		
Yn	3		
T.NO.	4		
Nun.	1		
Total	682		

Remarques

- 2 établissements de soins de courte durée n'avaient aucune sortie à déclarer en 2018-2019.
 Ces établissements ont été exclus des résultats du tableau 1.
- † On entend par numéro d'établissement valide, le numéro attribué par le ministère de la Santé provincial ou territorial à un établissement qui est tenu de soumettre des données sur les sorties.
- ‡ En 2018-2019, le Québec a soumis des données à la BDMH pour 95 établissements de chirurgie d'un jour, dont un établissement qui a soumis un enregistrement de chirurgie d'un jour qui n'aurait pas dû l'être.

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2018-2019, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 2 Nombre d'abrégés soumis à la BDMH pour la population de référence, selon la province ou le territoire, 2018-2019

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée		
TNL.	53 354		
îPÉ.	15 047		
NÉ.	92 829		
NB.	82 693		
Qc*	812 463		
Ont.	1 203 220		
Man.	133 465		
Sask.	136 790		
Alb.	401 208		
СВ.	457 996		
Yn	3 781		
T.NO.	5 241		
Nun.	2 325		
Total	3 400 412		

Remarque

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2018-2019, Institut canadien d'information sur la santé.

^{*} Le Québec a soumis 373 684 abrégés de chirurgie d'un jour en 2018-2019.

Tableau 3 Changement en pourcentage du volume d'abrégés soumis à la BDMH pour la population de référence, selon la province ou le territoire, 2017-2018 et 2018-2019

Province ou territoire de soumission	Soins de courte durée		
TNL.	-0,05 %		
îPÉ.	0,85 %		
NÉ.	-0,82 %		
NB.	-1,95 %		
Qc*	-0,15 %		
Ont.	0,65 %		
Man.	0,13 %		
Sask.	-1,79 %		
Alb.	0,07 %		
СВ.	0,82 %		
Yn	4,56 %		
T.NO.	1,37 %		
Nun.	5,01 %		
Total	0,19 %		

Remarque

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2017-2018 et 2018-2019, Institut canadien d'information sur la santé.

^{*} Le changement en pourcentage du volume d'abrégés de chirurgie d'un jour du Québec entre 2017-2018 et 2018-2019 était de 1,37.

Tableau 4 Nombre d'abrégés soumis à la BDMH qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues dans certains champs obligatoires, population de référence, 2018-2019

Champ	Nombre d'abrégés de soins de courte durée qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Pourcentage d'abrégés de soins de courte durée qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Nombre d'abrégés de chirurgie d'un jour du Québec qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues	Pourcentage d'abrégés de chirurgie d'un jour du Québec qui présentent des valeurs incomplètes, non valides ou inconnues
Sexe	0	0,0000	0	0,000
Code postal*	829 424	24,3919	373 684	100
Date de naissance [†]	812 467	23,8932	373 684	100
Date d'admission	0	0,0000	0	0,000
Heure d'admission	183	0,0054	0	0,000
Date de sortie	2	0,00006	0	0,000
Heure de sortie	17	0,0005	0	0,000
État à la sortie	1	0,00003	0	0,000
Code d'entrée	0	0,0000	0	0,000
Diagnostic principal	36	0,0011	0	0,000

Remarques

Source

Base de données sur la morbidité hospitalière, 2018-2019, Institut canadien d'information sur la santé.

^{*} Depuis 2006-2007, les renseignements géographiques du patient soumis par le Québec consistent en un code postal abrégé (un code à 2 lettres indiquant la province ou le territoire de résidence au Canada) et en un code attribué par le ministère qui correspond à la région administrative des résidents du Québec.

[†] Dans la BDMH, le taux de non-réponse aux éléments de données de base est habituellement de moins de 0,1 %, à l'exception de l'élément Date de naissance (environ 24 % des abrégés de soins de courte durée). Le MSSS ne soumet pas les dates de naissance des patients, ce qui explique la majorité des dates de naissance manquantes dans la BDMH en 2018-2019.

Bibliographie

Institut canadien d'information sur la santé. <u>Document sur la qualité des données, Base de données sur la morbidité hospitalière — glossaire</u>. 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. <u>Document sur la qualité des données, Base de données sur la morbidité hospitalière — information pluriannuelle</u>. 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. <u>Document sur la qualité des données, Base de données sur les congés des patients — glossaire</u>. 2013.

Institut canadien d'information sur la santé. *Manuel de saisie de l'information de la BDCP.* 2018-2019. 2018.

Renseignements

Pour en savoir plus, écrivez-nous à bdca@icis.ca.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond Bureau 600 Ottawa (Ont.) K2A 4H6 613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge Bureau 300 Toronto (Ont.) M2P 2B7

416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas Bureau 600 Victoria (C.-B.) V8W 2B7 250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest Bureau 602 Montréal (Qc) H3A 2R7 514-842-2226

icis.ca









